



AUTORISATION DE TRANSFERT D'EQUIPEMENT

INF-FR-11-00

21/02/2023

Page 1/1

Il a été procédé le au transfert de (s) équipement (s) désigné
(s) dans le tableau ci-après du bureau (salle/laboratoire/.....) au bureau
(salle/laboratoire/.....)

N° Ordre	Désignation	N° Inventaire	Etat	Ancienne Affectation	Nouvelle Affectation

Occupant
Ancienne affectation

Le Responsable de l'Inventaire

Occupant
Nouvelle affectation

NB : - Il est formellement interdit de déplacer le mobilier et le matériel d'un bureau à un autre sans la procédure de transfert
- Le (s) occupant (s) est responsable du mobilier et du matériel qui lui (leurs) sont affectés.